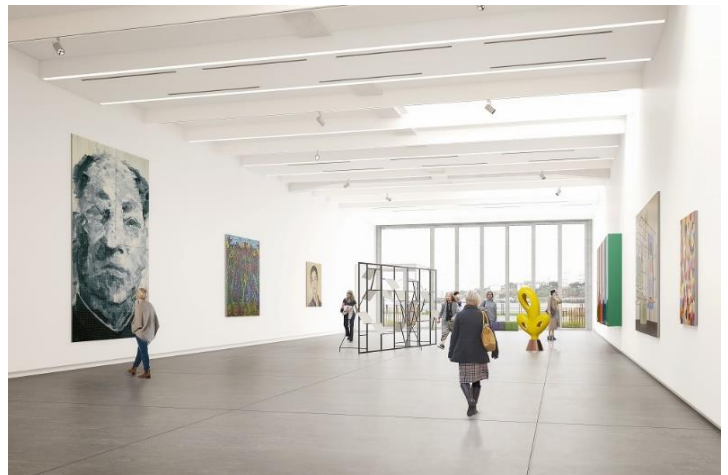


Le 4 février 2020

FRAC des Pays de la Loire, bientôt un nouvel espace à Nantes



Communiqué de presse p.2

En savoir plus

Le FRAC. p.5

Le soutien aux arts visuels en Pays de la Loire, un engagement régional. p.7

L'action de l'Etat pour les arts plastiques p.8

CONTACTS PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62 / 06 77 66 11 16

Guillaume de la Chapelle / 02 40 14 28 28 / 06 07 99 69 22

Communiqué de presse

Fonds Régional d'Art Contemporain des Pays de la Loire, bientôt un nouvel espace à Nantes.

Sous la double tutelle de la Région des Pays de la Loire et de l'État, le FRAC des Pays de la Loire est un outil majeur de la politique régionale de diffusion de l'art contemporain depuis sa création. La construction du bâtiment à Carquefou en 2000, propriété de la Région, a permis d'asseoir ses missions et d'en faire le premier FRAC avec une architecture dédiée. 2020 marquera une nouvelle étape importante pour le FRAC des Pays de la Loire, avec l'inauguration prévue à l'automne d'un espace de 482 m² au Hangar à Bananes à Nantes, complémentaire du site de Carquefou.

« Ouvrir une antenne du FRAC ici, sur l'île de Nantes, dans ce lieu en pleine ébullition, est un vrai symbole. Notre objectif est d'offrir aux artistes que nous défendons la meilleure exposition possible. Et quel endroit plus emblématique que le « Hangar à Bananes » qui ne manque ni d'audace ni de créativité. Le choix de cet emplacement est dicté par un autre impératif, tout aussi fondamental : celui de l'accès du plus grand nombre à la culture. Ce lieu central, en plein cœur de la métropole nantaise, permettra aux ligériens et aux visiteurs occasionnels de découvrir les collections du FRAC, et l'extraordinaire vitalité de notre scène artistique. La culture est au cœur de nos vies. Il est normal qu'elle soit au cœur de la ville ! » souligne **Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.**

« Ce nouveau site confortera les interventions du FRAC sur l'ensemble du territoire régional en sensibilisant tous les publics à l'art contemporain, que ce soit dans les territoires ruraux, ou dans les lieux de grande fréquentation, comme ici au cœur de la ville de Nantes. Le MuMo, en tournée cette année entre les départements de la Sarthe, du Maine-et-Loire et de la Vendée symbolise l'ambition du ministère de la Culture que les œuvres puissent aller à la rencontre de tous. Je me réjouis de ce partenariat équilibré et volontariste entre l'État et la Région, tutelles fondatrices des FRACS, et tiens à remercier l'ensemble des élus qui ont œuvré à cette belle réussite. Nos efforts conjugués vont permettre d'optimiser les missions essentielles du FRAC concernant la visibilité des expositions et le travail de médiation auprès des publics » précise **Claude d'Harcourt, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique.**

La création d'un nouveau site du FRAC à Nantes, une opération pilotée par la Région

Presque 20 ans après la construction du premier bâtiment dédié à l'activité d'un FRAC en France, la Région des Pays de la Loire, en lien avec l'État, a donc fait le choix de repenser l'activité de cette institution sur deux sites : à Carquefou, bien sûr, mais aussi à Nantes, au sein du Quartier de la création, avec la volonté de disposer d'un espace de diffusion au cœur de la ville. Après une phase d'études, le choix s'est porté sur une cellule située au sein du Hangar à bananes, Quai des Antilles à Nantes. Sa facilité d'accès et la fréquentation du site dans son ensemble sont autant d'atouts qui conduisent à privilégier cet espace. *« Il s'agit de permettre au FRAC des Pays de la Loire de s'insérer pleinement dans un environnement créatif propice à son rayonnement et à de nombreux partenariats avec les artistes, les commissaires d'expositions, les critiques d'art ou encore les étudiants. »* explique Laurence Garnier, vice-présidente de la Région en charge de la culture.

Parallèlement à ce projet d'extension, la Région engage également une phase de travaux sur le site de Carquefou pour répondre aux limites du bâtiment et à la nécessité d'accroître les espaces réservés à la collection. De nouveaux aménagements sont prévus dans le bâtiment ainsi que la location de nouvelles réserves sur un nouveau site.

Avec ce projet de création d'un nouveau site sur l'île de Nantes, Le FRAC des Pays de la Loire se singularise au niveau national. Ces dernières années, dans de nombreuses régions, des bâtiments ont été construits pour accueillir l'activité des FRAC intégrant des espaces permanents dédiés à la collection et se rapprochant dès lors d'une fonction muséale. **Le projet du FRAC des Pays de la Loire renouvelle, lui, la dynamique initiale des FRAC, conçus comme des « musées sans murs » avec pour mission principale la diffusion des œuvres sur les territoires***. Son activité se déclinera sur deux sites majeurs et sur l'ensemble du territoire régional **priviliégiant le mouvement des œuvres et la diversité de propositions en direction des publics :**

- **Le site du Frac au Hangar à bananes sera dédié à la création, la diffusion et la médiation.** Le FRAC proposera une programmation de 3 à 4 expositions par an, dédiées à des artistes émergents et à des créateurs de renommée internationale. Des cartes blanches pourront être confiées à des artistes ou à des commissaires indépendants pour présenter des œuvres contemporaines incluant celles de la collection du Frac. Des actions seront également conçues avec différents acteurs présents en région. En lien avec les expositions, des actions culturelles conférences, rencontres avec des artistes ou des historiens d'art...) viendront animer le lieu. La transversalité avec les autres disciplines artistique sera privilégiée
- **Le bâtiment actuel à Carquefou poursuivra une action de valorisation de sa collection. Des commissariats d'exposition seront conçus en collaboration avec des artistes et associeront des étudiants en formation.** Des actions de médiation orientées sur le commissariat d'exposition, la critique d'art, la conservation et la restauration et des œuvres seront privilégiées.

**en 2019, la fréquentation des expositions a atteint un total de 67 677 personnes dont 5 842 visiteurs au Frac, 51 608 visiteurs en région et 8 390 scolaires.*

Travaux et financement

L'agence Claas Architectes (Nantes) a été retenue en novembre 2019 pour la conception et l'aménagement du nouveau site. Elle a présenté au début du mois de janvier l'avant-projet. Les travaux démarrent ce mois de février pour une ouverture attendue en novembre 2020.

Le FRAC disposera d'un espace de 482 m2 comprenant entre autres :

- un espace d'exposition (300 m2),
- un espace régie (37 m2) et en mezzanine,
- des bureaux (21 m2)
- et une salle de réunion (23 m2).

Plus de 1,5 millions d'euros vont être investis pour écrire cette nouvelle page pour le FRAC. L'enveloppe est principalement dédiée aux coûts des travaux de l'extension (875 000 € TTC). Elle permet également de financer des travaux de restauration du bâtiment actuel et d'aménager de nouvelles réserves. Les deux partenaires, Région et Etat, financent à parité l'ensemble de l'opération en investissement. Pour le fonctionnement et l'année 2020, l'effort budgétaire des partenaires est le suivant : Région des Pays de la Loire : + 55 000 € /Etat : + 40 000 €.

CONTACTS PRESSE :

Nadia Hamnache - nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62 / 06 77 66 11 16
Guillaume de la Chapelle / 02 40 14 28 28 / 06 07 99 69 22

En savoir plus

LE FRAC DES PAYS DE LA LOIRE

Créé en 1982, le Frac des Pays de la Loire propose dès 1984 des résidences d'artistes dans le cadre des Ateliers Internationaux. Il acquiert ainsi des œuvres produites in-situ, marquées par le cadre historique et remarquable des lieux qui l'ont accueilli : l'Abbaye de Fontevraud jusqu'en 1987, la Garenne Lemot à Clisson de 1988 à 1993, puis les contextes urbains de Nantes et Saint-Nazaire jusqu'en 1999. En 2000, avec une nouvelle implantation à Carquefou, il est le premier Frac à se doter d'une architecture conçue pour ses missions : collectionner, conserver, diffuser sa collection et accueillir le public. L'artiste reste au cœur du projet avec un bâtiment contemporain imaginé par Jean-Claude Pondevie au cœur d'une clairière et installé au côté d'une ancienne ferme réhabilitée en studios et ateliers. Les résidences se poursuivent alors, permettant un regard éclairé et prospectif sur l'international tout en enrichissant le fonds. Les œuvres produites dans le cadre des Ateliers Internationaux représentent aujourd'hui 20 % de la collection.

LE FRAC EN MOUVEMENT

Contrairement aux musées ou aux centres d'art, les Frac ne peuvent être identifiés à un lieu unique d'exposition. Patrimoine essentiellement nomade et outil de diffusion et de pédagogie originaux, la collection du Frac voyage. Ainsi, en région, le Frac diffuse sa collection d'art contemporain et associe des artistes à ses projets organisés avec les partenaires culturels, les communautés de communes et les établissements scolaires du territoire. Le Frac impulse sa diffusion dans



les territoires éloignés de l'offre culturelle avec notamment l'exposition *Visage, paysage*, rassemblant des œuvres de sa collection dans le Musée Mobile (MuMo) qui sillonne les communes des cinq départements de la Région jusqu'à février 2020. Une exposition consécutive à une résidence d'artiste en Université (Angers) est visible à la Galerie 5 à Angers jusqu'en mars 2020. Le Frac poursuit également son programme d'expositions de dialogue entre des collections historiques et l'art contemporain et investit le musée de la faïence à Malicorne au printemps 2020. Les projets inscrits dans les parcours d'éducation artistique et culturelle sont renouvelés, comme avec le territoire de Derval-Chateaubriant où l'artiste invitée Laura Orliac intervient dans les écoles élémentaires et auprès des habitants. À travers ce type de projet, le Frac poursuit son rôle prospectif et affirme l'importance de la rencontre directe avec les artistes et les œuvres.

LE FRAC EN PROJET



Depuis 2007, le Frac a ancré sa présence sur l'île de Nantes, sur le site des anciens chantiers navals, par de vastes expositions temporaires permettant à un très large public d'aller à la rencontre du travail d'artistes de renommée internationale (gina pane ; Jean-Michel Sanejouand, Thomas Huber), de profiter de vastes ensembles thématiques (*Rouge Baiser, Design in, Ouverture pour inventaire*), de participer à des projets artistiques (*Quoique tu fasses, fais autre chose*) et de (re)découvrir la collection du Frac sous le regard, toujours renouvelé, de commissaires ou d'artistes (Bruno Peinado, Joe Scanlan, Josephine Meckseper...). Ces expositions, attirant près de 15 000 visiteurs chaque année, ont permis un rayonnement sans précédent de la collection, des partenariats plus riches et variés sur l'ensemble du territoire et préfigurent aujourd'hui l'implantation du Frac à Nantes avec l'ouverture d'un nouvel espace prévu pour l'automne 2020.

L'implantation du Frac à Nantes sera propice à poursuivre le programme artistique et culturel du Frac ouvert à des artistes émergents et à des créateurs de renommée internationale, de confier des cartes blanches à des artistes ou à des commissaires indépendants pour présenter des œuvres contemporaines, incluant celles de la collection du Frac, et d'y présenter le travail produit à Carquefou par les artistes en résidences au sein des Ateliers Internationaux.



Au cœur d'un projet urbain et citoyen, le Frac stimulera les rencontres et les échanges et affirmera sa singularité : lieu actif et prospectif de la création contemporaine au service de tous.

www.fracdespaysdelaloire.fr

Le soutien aux arts visuels en Pays de la Loire un engagement régional

Au-delà du Frac, la Région est engagée auprès des différents acteurs (Centres d'arts, acteurs associatifs, collectifs d'artistes...) qui composent le paysage des arts visuels en Pays de la Loire. Acteurs ont par ailleurs fait le choix en 2015 de se fédérer, comme d'autres secteurs, au sein d'un Pôle des arts visuels Pays de la Loire. Près d'1,3 M€ sont consacrés par la Région aux actions en faveur des arts visuels pour cette année 2020 et dans 3 principaux domaines d'interventions :

1. le soutien à la création et aux jeunes talents du territoire,
2. le soutien aux centres d'art contemporain et aux associations,
3. le soutien au FRAC des Pays de la Loire et à la structuration de la filière.

La culture, lieu de création et de transmission, soutien aux jeunes talents

- Un appel à projets par an permet d'accompagner la réalisation d'une dizaine de projets de création grâce à une aide individuelle plafonnée à 5 000 €. Par ailleurs, trois aides accompagnent la réalisation d'une 1^e monographie (aide plafonnée à 10 000 €).
- Autres dispositifs de soutien à la création et aux artistes :
 - L'aide à la création d'ateliers d'artistes (individuels ou collectifs), l'aide à l'acquisition de matériels, ARTEX
 - La mise en œuvre du dispositif 1 % avec actuellement, 3 opérations en cours sur des établissements futurs : le lycée de Nort-sur-Erdre, le CREPS à la Chapelle sur Erdre, le lycée de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, et à venir le lycée d'Aizenay. Le budget dédié au 1% s'élève en moyenne entre 200 000 € et 300 000 € par projet.

Une culture de qualité et de proximité

- **Soutien aux centres d'art contemporain**

La Région accompagne des lieux de diffusion, dédiés à la création contemporaine, proposant une programmation à l'année et une action permanente en direction des publics. Ils sont dotés de compétences professionnelles tant en matière de commissariat d'expositions que de médiation : le Grand Café à Saint-Nazaire, le Carré à Château-Gontier, le centre d'art de Pontmain, le Kiosque à Mayenne.

- **Soutien aux associations :** le réseau associatif a permis à Nantes par exemple de disposer d'une offre en arts visuels en l'absence de lieu institutionnel. C'est également le cas à Angers. Il accompagne le plus souvent le travail de jeunes artistes et veille à offrir des conditions de travail satisfaisantes (mise à disposition de moyens, financiers ou matériels). 21 projets ont été aidés en 2019 pour un montant de 109 000 €.

L'accompagnement de la filière régionale

Grâce notamment au soutien accordé au Pôle arts visuels Pays de la Loire, au Frac mais aussi par le soutien aux lieux de travail collectifs (ateliers, espaces de production) tels que Millefeuilles ou Bonus à Nantes.

L'État accompagne les arts visuels dans les Pays de la Loire

La Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire soutient les artistes, les professionnels de l'art contemporain et les créateurs pour ce qui concerne leur situation professionnelle, fiscale et sociale et pour contribuer à une meilleure diffusion de leurs productions. **Il contribue au fonctionnement et aux programmes de recherche des écoles supérieures d'art (900 étudiants inscrits dans les EPCC Nantes Saint-Nazaire et TALM Tours-Angers-Le Mans).**

Le soutien à la diffusion des arts visuels

Le Fonds régional d'art contemporain des Pays de la Loire a pour mission de constituer une collection d'œuvres et d'en assurer sa diffusion sur tout le territoire régional auprès des publics. Il est accompagné à parité par l'Etat et la Région.

Label centre d'art contemporain d'intérêt national (CACIN)

- Le **Centre d'art Le Grand Café** à Saint-Nazaire est un lieu de diffusion, de production, laboratoire de recherche reconnu au niveau international, il impulse et favorise le développement de la diffusion et des publics vers l'art contemporain.
- **La Scène nationale du Carré à Château-Gontier** est également labellisée. Cette identité double unique, et exceptionnelle pour une Scène nationale répond aux enjeux actuels réunissant en son sein spectacle vivant et arts visuels.

Les ateliers de fabrication artistique

Cinq lieux sont soutenus par la DRAC à ce titre : l'association OuOùOuh à Ingrandes (Maine-et-Loire), les Moulins de Paillard, le centre d'art de Piacé-le-Radioux (Sarthe), le Kiosque de la ville de Mayenne et, le Centre d'art de Pontmain (Mayenne).

L'Etat accompagne aussi des associations et collectifs d'artistes (15) en veillant aux projets ainsi qu'aux actions de médiation.

Le soutien à la création

Aides aux artistes

- l'aide individuelle à la création, destinée au développement d'une recherche artistique, qui vise à faciliter la concrétisation d'un projet ou d'une démarche artistique.
- l'allocation à l'installation d'atelier et à l'achat de matériel, répondant aux besoins matériels des artistes en termes d'équipement, qui est attribuée afin de construire ou d'aménager un atelier ou encore d'acquérir le matériel indispensable à une activité artistique.

Ces aides peuvent être complétées par les allocations du **Centre National des Arts Plastiques (CNAP)**.

Dispositifs de valorisation des arts visuels

1% artistique

Cette procédure prévoit de consacrer 1 % du coût total des travaux d'une construction ou d'une extension d'un bâtiment public, pour l'affecter à la réalisation d'une œuvre d'art conçue pour être intégrée au bâtiment considéré.

43 établissements (collèges, lycées, Universités, centres de formation) ont été concernés par ce dispositif depuis 2010 dans les Pays de la Loire.

La commande publique

La commande publique est la manifestation d'une volonté associant l'État (principalement le ministère de la Culture) et des partenaires divers (collectivités territoriales, établissements publics, partenaires privés) de contribuer à l'enrichissement de l'espace public par la présence d'œuvres d'art. On peut citer

les œuvres du parcours Estuaire, le Kiosque de matali crasset au CHU d'Angers ou les vitraux contemporains de Bernard Quesniaux dans l'église de Saint-Christophe-en-Champagne et prochainement l'œuvre de Raphaël Zarka à la Manufacture des Allumettes à Trélazé dans le cadre des Nouveaux commanditaires / Fondation de France.

Soutien à la filière professionnelle

Le Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels (SODAVI), accompagné par l'État, est un outil de construction conjointe des politiques publiques en faveur des arts visuels, au service des acteurs professionnels des arts visuels et des publics.

2 SODAVI ont été initiés par la DRAC en Pays de la Loire :

- un SODAVI « Formation initiale et continue » porté par le **Pôle arts visuels Pays de la Loire** sur le territoire ligérien.
- un SODAVI « Création – Métiers d'art » porté par **Le Kiosque – Mayenne**, initié conjointement par la DRAC des Pays de la Loire et la DRAC Normandie, sur le territoire nord-Mayenne et sud-Orne.